



2020 – Avis aux Navigateurs N° 10

REGION DE NIAGARA

CANAL WELLAND

LIMITATION DES INTERFACES POUR LES ECHANGES DE FOURNITURE À L'ÉCLUSE 7

(Annulé 2020-11-18)

À la demande des navigateurs, des interfaces pour le transfert de petits articles aux navires seront autorisées si les conditions le permettent.

Les limitations suivantes s'appliqueront:

- Limite de taille sur les articles (transportés à la main) - pas de wagon / chariots / paniers, etc.
- Les interfaces doivent se produire uniquement pour le personnel R1
- CGVMSL n'acceptera aucune escorte de personnes n'appartenant pas à R1 et ne surveillera pas les échanges de produits.
- Aucun retard provoqué par le navire - l'échange doit être effectué avant le départ du navire de l'écluse
- CGVMSL ne fournira pas d'assistance pour la manutention de la passerelle

Le personnel livrant le ou les articles sera soumis aux mesures de contrôle de la CGVMSL pour avoir accès aux écluses. L'accès peut être refusé s'ils ne répondent pas aux critères de sélection.

Le personnel qui livre les articles doit le faire en toute sécurité en se tenant à une distance minimale de 1 m du bajoyer en tout temps et en portant l'équipement de protection individuelle approprié (chaussures de sécurité, casque).

Le 15 avril 2020

Glenn Rutherford

Coordonnateur, soutien des processus – Services du canal

St. Catharines, Ontario